



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

décharges sauvages

Question écrite n° 114699

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant à ses questions écrites n° 39207 du 11 mai 2004, n° 60847 du 22 mars 2005 et n° 82379 du 27 décembre 2005 (JO - AN - 22 août 2006) demande à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable si la représentation nationale peut bénéficier, au 31 décembre 2006, d'un bilan exact de l'état des décharges communales non autorisées et toujours en activité alors que leur fermeture était déjà prévue avant la fin de l'année 2004. (maires de France - avril 2004). Elle lui avait indiqué, notamment, que « des instructions de grande fermeté ont été données aux préfets sur le sujet ». (JO - AN - 22 août 2006).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114699

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13459